

La première ICO française ayant obtenu un visa de l'AMF est réussie

Après l'obtention de son VISA AMF N°ICO.19-576, le 17 décembre 2019,

**la Fintech FRENCH-ICO.com[®] a collecté 574,85 ETH (115% du soft cap)
dont 86,47 ETH de la part des 2 fondateurs**

soit 123 047 € au cours ETH/EUR du jour qui serviront à financer l'accélération et le développement de

la 1^{ère} Plateforme d'ICO française,

destinée à des entreprises françaises souhaitant financer l'amorçage, la croissance ou le développement de leurs projets en levant des fonds en crypto-monnaie auprès d'investisseurs français et internationaux.

Le document d'information, faisant l'objet du VISA, est consultable sur le site officiel www.french-ico.com

En échange de leurs contributions, les investisseurs peuvent dès maintenant récupérer les jetons FRENCH ICO COIN (FICO)

directement envoyés sur leur crypto wallet Ethereum qui a servi aux contributions. Les jetons sont utilisables contre des produits et des services proposés par FRENCH-ICO, échangeables, au plus tard le 15 Juin 2020 sur la plateforme d'échange de notre partenaire Zebitex (sous réserve d'une liquidité suffisante) ou tout simplement de pair à pair par un simple envoi avec un téléphone par exemple.



Valeur d'usage des jetons FICO

Date d'actualisation	Valeur d'usage de 1 FICO en Euro
Dès la fin de l'ICO (Année 2020)	0,20€ (égale à la valeur de souscription)
1 ^{er} Janvier Année 2021	+5% soit 0,21€
1 ^{er} Janvier des années suivantes (Année N)	Valeur d'usage _(N-1) * (1+5%) * (1+ variation du chiffre d'affaire% _(N vs N-1))

La valeur d'usage sera recalculée sur la base des variations du chiffre d'affaires réalisé par French ICO. Il est précisé que la valeur d'usage du FICO peut être significativement différente de sa valeur sur les plateformes d'échange.

À quoi servent les jetons FICO ?

Un jeton FICO constitue un jeton dit « utilitaire » assimilable à un bon d'achat.

Le paiement en FICO permet aux futurs porteurs de projets et aux souscripteurs de bénéficier de réductions ou d'exclusivités sur les produits ou services que nous proposerons sur notre site Web.

Il est aussi possible d'acheter et/ou vendre des FICO sur la plateforme d'échange de notre partenaire Zebitex.com aux tarifs fixés selon l'offre et la demande sous réserve d'une liquidité suffisante.

Pour plus de détails, voir le chapitre 3 du document d'information « Droits et obligations attachés aux jetons offerts au public »

Prestations destinées aux porteurs de projets	en EURO	en FICO (2020)	
Publication d'une nouvelle ICO standard ⁽¹⁾	A partir de 10 000€ HT par ICO	-50%	25 000 FICO
Pitch Deck Live ⁽²⁾	A partir de 500€ HT par pitch	-50%	1250 FICO
Ancrage d'un document sur la blockchain ⁽³⁾	A partir de 200€ par ancrage	-50%	500 FICO
Aide à la rédaction du document d'information ⁽⁴⁾	A partir de 1500€ HT	-50%	3750 FICO
Développement de smart contracts sur mesure ⁽⁵⁾	A partir de 900€ HT par jour	-50%	2250 FICO
smart contract ICO personnalisé ⁽⁶⁾	2000€ HT par paramètre modifié	-50%	5000 FICO

Prestations destinées aux souscripteurs	en EURO	en FICO
Formule ANGEL PREMIUM PRO ⁽⁷⁾	10% HT du montant plafond que le souscripteur souhaite pouvoir investir par projet pendant les phases 1	5% HT du montant plafond que le souscripteur souhaite pouvoir investir par projet pendant les phases 1

(1) Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'une remise de 50% sur les tarifs en vigueur en Euros pour publier leur projet sur la plateforme et leurs ICO sur la blockchain.

(2) Les porteurs de projets n'ont plus besoin de prendre rendez-vous et de se déplacer pour rencontrer leurs potentiels souscripteurs, ce sont les souscripteurs qui participent en direct ou en rediffusion au Webinar (conférence en direct sur Internet) du porteur de projet.

(3) L'ancrage d'un document consiste à horodater l'empreinte digitale du document (hash SHA256) dans un smart contract et de la relier à l'adresse Ethereum du déposant. L'horodatage peut permettre de prouver l'antériorité du document dans le cas d'un litige par exemple. Le document original doit être conservé par le déposant pour toujours être capable de comparer le hash du document avec le hash déposé sur la blockchain. Si le hash du document original est identique à un hash déposé sur la blockchain, le propriétaire du document est le propriétaire de l'adresse Ethereum ayant servi au dépôt initial, à minima, depuis la date à laquelle le hash a été inscrit dans la blockchain avec son adresse Ethereum. Tous types de documents numériques (photo, texte, fichier compressé contenant plusieurs fichiers de types différents, vidéo, texte...) possèdent une empreinte numérique SHA256 unique.

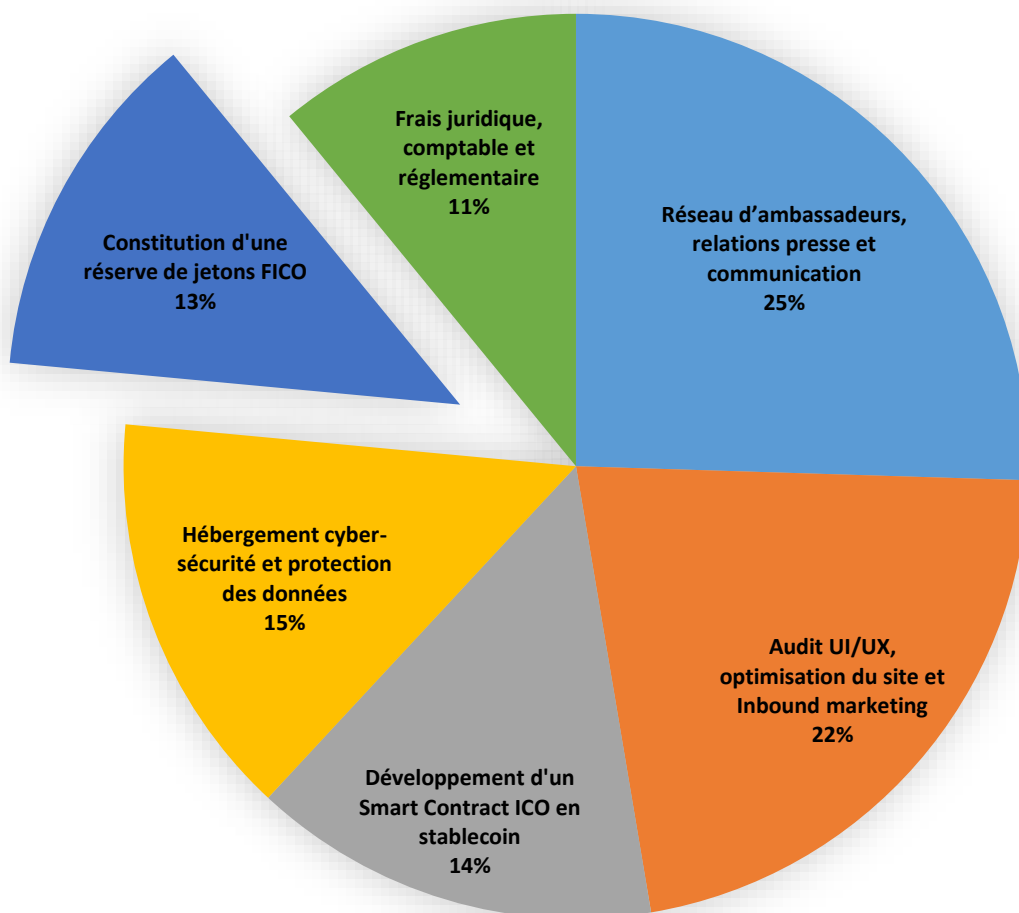
(4) Nous mettons au service des porteurs de projets toute notre expertise acquise lors de la rédaction du présent document d'information et nous assurons une veille réglementaire et technique permanente.

(5) Nous sommes en mesure de répondre à un besoin spécifique et de développer un smart contract sur mesure pour nos clients.

(6) Notre smart contract contient dans la version standard seulement 5 paramètres qui sont à configurer par le porteur de projet contre maximum 14 dans la version personnalisée.

(7) Les ANGELS PREMIUM PRO ont le privilège et l'exclusivité de pouvoir contribuer en phase 1 période de l'ICO où le bonus est le plus élevé. La formule ANGEL PREMIUM PRO est une formule payante 10% en Euro ou 5% en FICO du montant maximum que le souscripteur ANGEL PREMIUM PRO souhaitera investir dans les phases 1 des projets sur la plateforme y compris notre ICO.

Qu'allons-nous faire des fonds collectés ?



25 % pour développer le réseau d'ambassadeurs, relations presse et communication

Notre priorité est de sélectionner les meilleurs projets qui feront de notre plateforme un exemple. Ce sont les porteurs de projets eux-mêmes qui parleront le mieux de FRENCH-ICO, nous devons les accompagner et mettre à disposition les bonnes ressources pour faire de leurs ICO des succès.

22% pour réaliser un audit UI/UX, optimiser le site et y intégrer des solutions de inbound marketing

Lors de notre ICO nous avons déjà identifié quelques axes de progrès mais dans l'ensemble les retours en termes d'usage sont plutôt positifs. L'étape suivante est de rendre la plateforme encore plus « user friendly ». L'expérience utilisateur doit être unique et adaptée aux attentes des porteurs de projets et investisseurs.

14% serviront à développer un smart contract ICO acceptant des stablecoin

Lors de notre ICO, les nombreux échanges avec les porteurs de projets et investisseurs nous ont permis d'identifier un axe important de progrès. Pour se prémunir de la volatilité de l'ETH, nous avons identifié l'intérêt de développer un smart contract permettant de réaliser une ICO en stable coin. Nous avons déjà commencé le développement reste à finaliser l'audit et les mises au point. Les ICO en stable coin ERC20 seront possibles dès 2021.

15% seront alloués à l'hébergement, la cyber-sécurité et la protection des données de nos utilisateurs

La cyber-sécurité et la protection des données de nos utilisateurs sont une priorité. Notre plateforme sera régulièrement auditée pour identifier et corriger les potentielles failles de sécurité détectées. Chaque modification et création de smart contracts feront l'objet d'un audit spécifique.

13% permettront à la société de se constituer une réserve de jeton FICO pour amorcer la liquidité nécessaire sur l'échange

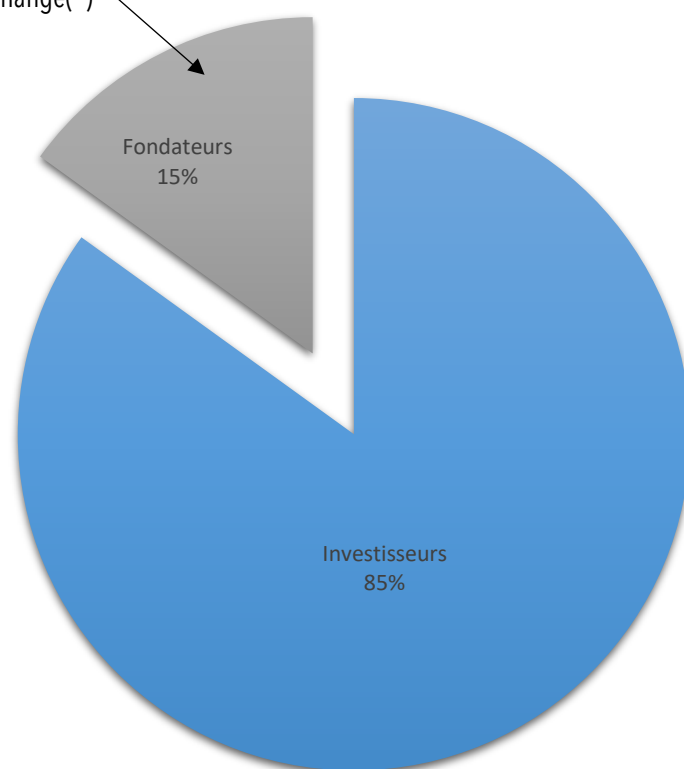
Afin de se constituer une réserve de jeton, dès la fin de l'ICO, la société va rembourser les contributions des associés en échange de leurs jetons acquis : 106 747,56632 FICO contre le remboursement de 86,47 ETH soit un coût d'acquisition de 0,00081 ETH par jeton.

11% seront alloués aux frais juridique, comptable et réglementaire

Nous poursuivrons notre veille permanente concernant les normes comptables, les réglementations de façon générale et à la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme liées aux cryptoactifs.

Fonds collectés

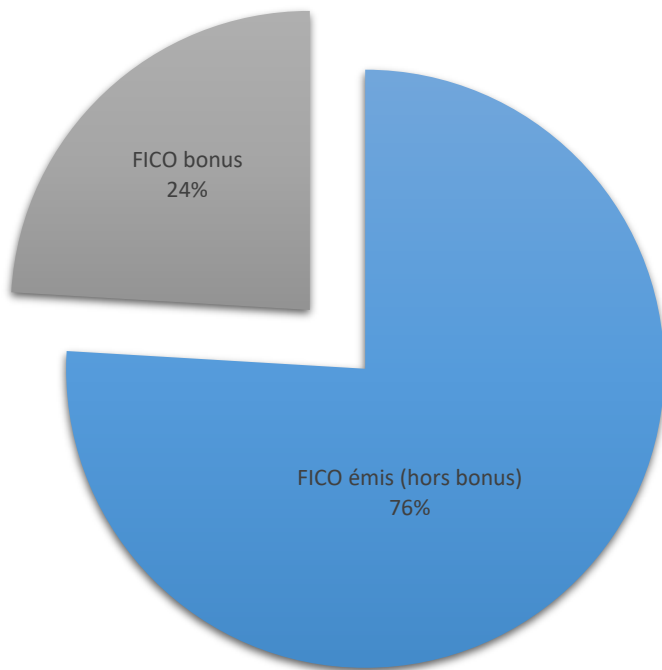
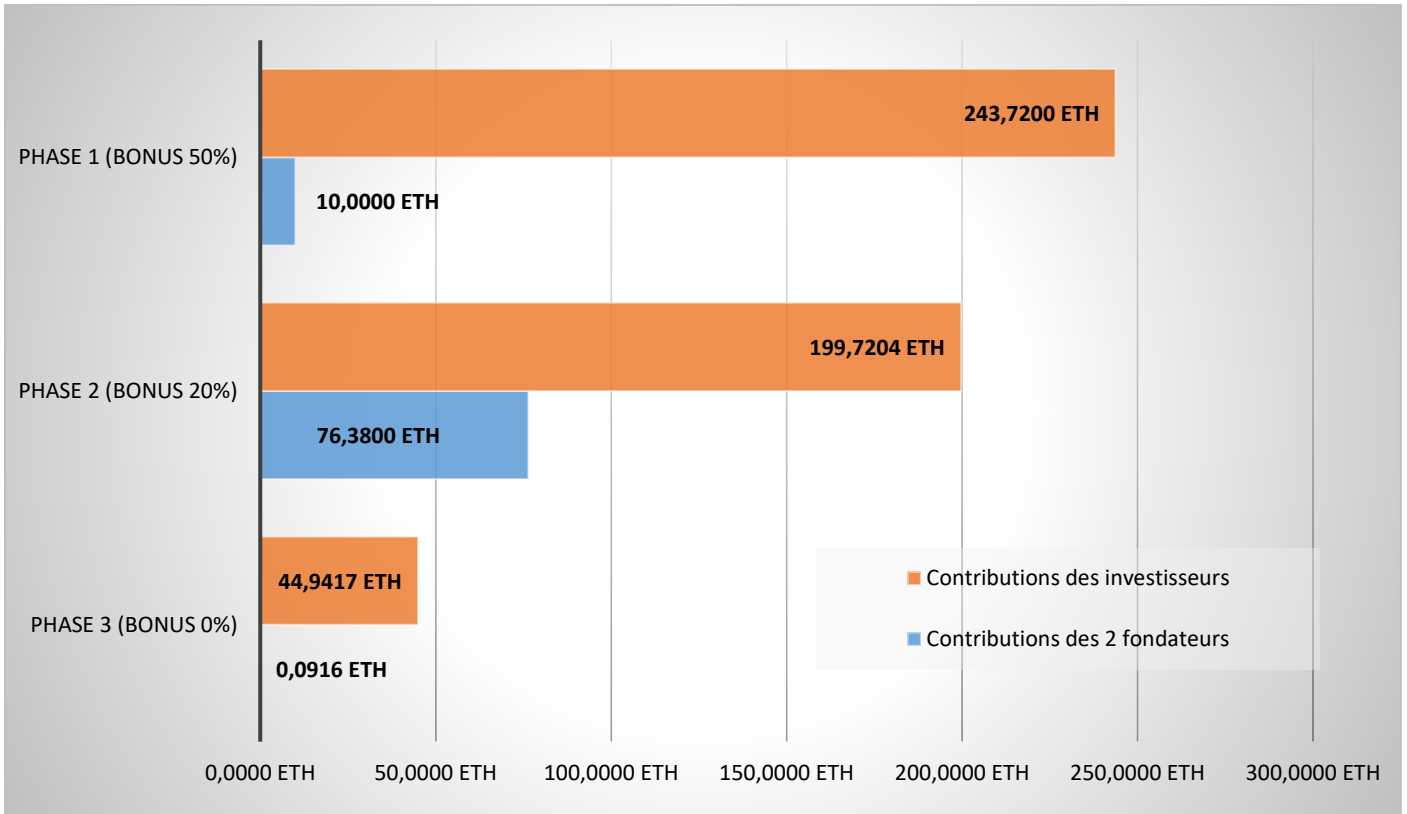
Les FICO acquis seront détenus par la société en réserve pour amorcer la liquidité nécessaire sur l'échange(*)



ETH collectés

574,853783 ETH

(*) Les jetons constituant la réserve sont des jetons souscrits pendant l'offre, ce ne sont pas des jetons émis gratuitement.



Total de jetons à émettre

756 933, 87096 FICO

Hors bonus, aucun jeton gratuit n'est émis

Caractéristiques de l'ICO

La collecte a été faite uniquement en ETHER (crypto-monnaie de la Blockchain Ethereum)

Nom du Jeton	:	FRENCH ICO COIN
Symbole du Jeton	:	FICO
Décimales	:	18
Protocole du jeton	:	ERC20
Registre partagé utilisé	:	Blockchain Ethereum mainnet
Devise acceptée pendant la collecte	:	ETHER (ETH) uniquement



DÉBUT DE L'OFFRE		FIN DE L'OFFRE	
1 ^{er} Mars 2020	12 :00 :00 (heure Paris)	1 ^{er} Juin 2020	12 :00 :00 (heure Paris)

Nombre de jetons déjà émis avant l'ICO	:	0 (Aucun)
Taux de conversion nominal (hors bonus)	:	1 ETH = 1000 FICO
Fonds collectés	:	574,853783 ETH

Phases	Bonus Prix d'émission	Début	Fin	Montants levés	FICO émis cumulés
Phase 1	50% (1 ETH = 1500 FICO) 1 FICO = 0,00067 ETH	1 ^{er} mars 2020 12 :00 :00 (GMT+2)	1 ^{er} Avril 2020 12 :00 :00 (GMT+2)	253,72 ETH	380 580
Phase 2	20% (1 ETH = 1200 FICO) 1 FICO = 0,00083 ETH	1 ^{er} Avril 2020 12 :00 :01 (GMT+2)	1 ^{er} Mai 2020 12 :00 :00 (GMT+2)	276,100439 ETH	711 900,52635
Phase principale	0% (1 ETH = 1000 FICO) 1 FICO = 0,001 ETH	1 ^{er} Mai 2020 12 :00 :01 (GMT+2)	1 ^{er} Juin 2020 12 :00 :00 (GMT+2)	45,033345 ETH	756 933,8709

Nombre total de jetons FICO à émettre (total supply)

756 933,8709 FICO

(dont 106 747,56632 FICO détenus par la société)



Adresse du smart contract de l'ICO (gestion de l'ICO)
Adresse du smart contract du jeton (gestion des JETONS)

: [0xf3b47e85bb514d67b69e3177792101ff567362af](https://etherscan.io/address/0xf3b47e85bb514d67b69e3177792101ff567362af)
: [0x7e442206da059905050ba02be63cbb85c559eb04](https://etherscan.io/address/0x7e442206da059905050ba02be63cbb85c559eb04)

L'objectif de notre plateforme et notre vision ?

Le design de la plateforme est pensé pour rendre facile son utilisation et en faciliter son adoption

Notre projet consiste

à aider les porteurs de projets à la réalisation d'une levée de fonds en crypto-monnaie (ICO) à l'aide de smart contracts standards spécifiquement développés pour la blockchain Ethereum, à proposer le listing de projets sur notre plateforme, à mettre à disposition une communauté d'investisseurs et de faciliter les souscriptions sur les projets. À mettre à disposition un ensemble d'outils et de services destinés à financer et à faire la promotion de projets français auprès d'un public d'investisseurs français et internationaux. Les jetons utilitaires FICO permettront aux porteurs de projets et aux souscripteurs de bénéficier d'exclusivités et de tarifs réduits sur les offres traditionnellement proposées en Euros (voir chapitre 3 du document d'information « Droits et obligations attachés aux jetons offerts au public »). Le design de la plateforme est pensé pour rendre facile son utilisation et en faciliter son adoption. L'hébergement et l'architecture de la plateforme intègrent des solutions de cyber-sécurité qui permettent la protection des données et des transactions.

Pourquoi la blockchain Ethereum ?

La blockchain Ethereum est décentralisée ce qui offre l'avantage de fonctionner sans le contrôle d'un tiers de confiance, à frais réduits, en toute transparence et en toute sécurité. Ce sont les ordinateurs connectés au réseau qui assurent le contrôle, la validité et l'enregistrement des transactions réalisées. Les transactions telles que l'exécution d'un smart contract, le transfert et le séquestre des actifs numériques (jetons ou Ether) sont infalsifiables, transparentes, sécurisées, inscrites et consultables à vie dans la blockchain. Les actifs numériques que contient la blockchain peuvent alors se transférer de pair à pair ou par smart contracts interposés. La blockchain Ethereum étant sans frontière, notre solution permet de viser un public international.

Les souscripteurs peuvent rester concentrés sur leurs décisions d'investissement.

Notre plateforme doit devenir une référence dans son domaine et imposer toute la confiance dont a besoin un souscripteur. Les souscripteurs doivent pouvoir profiter d'une plateforme de qualité et sécurisée proposant de multiples projets pouvant répondre au mieux à leurs attentes. L'utilisation de smart contracts et le déroulement des ICO étant standardisés, les souscripteurs peuvent investir sans avoir besoin de se réadapter au fonctionnement de chaque nouvelle ICO. L'expérience utilisateur et la sécurité de la plateforme sont en permanence optimisées pour en faciliter l'usage, l'adoption et la confiance.

Les porteurs de projets peuvent rester concentrés sur leur cœur d'activité.

Les ICO permettent de lever des fonds sans dilution de capital. Les porteurs de projets pourront profiter d'un accompagnement personnalisé, d'une visibilité augmentée, d'une plateforme répondant aux exigences réglementaires en termes de lutte anti-blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et qui de plus intègre des protections de cyber-sécurité avancées. La plateforme est un gage de confiance pour leurs futurs souscripteurs. La communauté d'investisseurs français et internationaux qui s'offre aux porteurs de projet est un des facteurs clés de succès de leurs ICO. La standardisation du processus de réalisation d'une ICO offre l'avantage de réduire les frais associés.

Notre vision

est de pouvoir offrir au plus grand nombre des solutions de financement innovantes et alternatives aux financements traditionnels. Des alternatives plus rapides, plus sécurisées et plus transparentes. Depuis 2014, les ICO ont permis de lever plusieurs milliards d'Euros dans le monde. Mais encore trop peu ont réussi en France.

Nous voulons donner la chance à chacun de pouvoir investir sur les projets de son choix dès le premier centime d'Euro.

Nous voulons donner la chance aux porteurs de projets français de collecter des fonds sans dilution de capital auprès d'investisseurs français et internationaux.

Le cadre légal des ICO en France ?

La loi 2019-486 du 22 mai 2019 (dite « loi PACTE ») a introduit un régime spécifique pour les offres au public de jetons

[\[Voir site de l'AMF\]](#)

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

L'investissement dans une offre au public de jetons telle que définie à l'article L. 552-3 du code monétaire et financier comporte des risques de perte partielle ou totale de l'investissement. Aucune garantie n'est donnée quant à la liquidité des jetons acquis au cours de l'offre, l'existence d'un marché secondaire de ces jetons, la valeur des jetons acquis au cours de l'offre et la contre-valeur de ces jetons en devise. Les jetons ne constituent pas des instruments financiers au sens de l'article L. 211-1 du code monétaire et financier et ne confèrent aucun autre droit que ceux décrits dans le document d'information. En outre, le cadre réglementaire applicable à l'offre et aux jetons ainsi que le régime fiscal applicable à la détention des jetons ne sont pas définis à ce jour dans certaines juridictions.

Le visa délivré par l'AMF ne porte que sur l'offre objet du document d'information. À l'issue de la clôture de l'offre, l'AMF n'effectuera aucun suivi de l'émetteur et de son projet. Toute communication postérieure à l'offre et relative à celle-ci ne fera l'objet d'aucune revue par l'AMF.

Le souscripteur est invité à consulter la rubrique 4 « facteurs de risques » du document d'information.

Contact et liens officiels pour suivre nos actualités

	Liens cliquables
Email	contact@french-ico.com
Page LinkedIn	www.linkedin.com/company/french-ico-com/
Groupe LinkedIn	www.linkedin.com/groups/12145721/
Page Facebook	www.facebook.com/FRENCHICOcom/
Groupe Facebook	www.facebook.com/groups/frenchico/
Twitter	twitter.com/IcoFrench
Site Web	www.french-ico.com

CONTACT PRESSE

contact@french-ico.com

À propos de FRENCH-ICO.com

La Société FRENCH-ICO.com est une société par actions simplifiée, au capital de 10.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille, sous le numéro B 840 707 566, dont le siège social se situe 123 avenue de Montredon, 13008 Marseille, France.